



LE CESSONNAIS

C.R.A.C 10, rue Amiral Courbet - Cesson SAINT-BRIEUC

crac.cesson22@laposte.net Tél: 02.96.68.24.63 <http://crac.cesson22.free.fr>

JANVIER 2017

Permanence secrétariat le mardi de 10h00 à 12h00
Location de la salle : réservation par téléphone ou par mail

Édito du Président

Au CRAC, tout nous intéresse !

L'amélioration de la qualité de vie dans notre quartier nous concerne TOUS et les échanges seront d'autant plus riches que le Comité sera composé de personnes aux profils différents. Un dialogue constructif et intergénérationnel est facteur de nouveautés et d'avenir et les habitants du quartier sont au cœur de ce dispositif. L'organisation des loisirs, l'information et la défense de nos intérêts généraux ne peut se faire sans VOUS. Pour tous ces sujets, le CRAC vous donne la parole et vous invite à nous rejoindre si vous êtes disponible.

BONNE ANNÉE A TOUS !

Pour tout renseignement sur les activités culturelles et sportives proposées par le CRAC toute l'année, nous vous invitons à contacter le secrétariat ou à consulter le tableau d'affichage du CRAC, rue Amiral. Courbet.

Commentaires suite à l'A.G du mois de novembre

La cuisine du CRAC

Nous attendons cette année la remise aux normes de la cuisine de la maison de quartier qui nous a été promise depuis longtemps pour 2017..

Écoles rue de la Corniche

La fermeture des écoles maternelles et primaires du bourg est programmée pour 2019. Les enfants (160) devront rejoindre l'école de la Croix Rouge ou autres... La répartition sur les différents sites se ferait en fonction du domicile des familles.

Parents d'élèves et futur parents d'élèves, vos avis nous intéressent. Le CRAC demande à être présent lors de la concertation annoncée par les Élus.

Les toilettes du bourg

Les travaux de rénovation sont programmés et budgétés pour 2017.

Espace Suffren

L'aménagement est programmé en 2017 avec un espace jeux pour les enfants. En cours....

Parking rue Amiral Courbet

Réalisation de quelques places de parking entre le CRAC et la Caisse d'Épargne à la fin des travaux de voirie (printemps)

Stationnement dans Cesson

Rue du Valais

Le passage piéton situé face au xxx va être logiquement déplacé au niveau de la sortie de l'APAJH.

Depuis longtemps de nombreux riverains et usagers de la rue du Valais demandent la suppression du stationnement unilatéral alterné par un stationnement latéral, côté impair (à gauche en descendant).

Cette demande résulte d'un constat de dangerosité pour les piétons (adultes et enfants). Seul le trottoir de droite côté pair est suffisamment large pour leur sécurité **et doit leur être réservé.**

Des miroirs seront demandés pour la sortie de la résidence pavillonnaire et de l'immeuble du 17 et 17 bis de la rue.

Outre le stationnement anarchique dans le bourg, Il faut noter que la **vitesse excessive** reste un problème dans plusieurs rues de Cesson.

Le CRAC demande dans un premier temps la pose de radar pédagogique rue du Valais et rue Amiral Courbet.

Il y va de la sécurité des Citoyens.

Parlons valorisation du PATRIMOINE !

Voie verte et Journée Citoyenne du 20 mai 2017

Où se situe la voie verte à Cesson ?

La voie verte part du chemin des Courses au niveau du cimetière et de la fontaine St Ignace. Elle mesure environ 1km de long et emprunte

l'ancienne ligne du petit train des Côtes du Nord pour rejoindre le Viaduc du Douvenant en passant aux 2 ponts sous la ligne SNCF.

L'ensemble est facilement accessible à partir du bourg de Cesson et forme une boucle très attractive pour le tourisme vert. L'ouverture offrirait aux marcheurs un point de vue sur la baie de St Brieuc et sa réserve naturelle ainsi que sur le viaduc du Douvenant.

Malheureusement **une partie de cette voie est encombrée par la végétation** et n'est plus praticable.

La journée Citoyenne, Quesako ?

C'est une journée officielle pour permettre aux habitants d'une ville ou d'un village de se retrouver autour d'un projet collectif près de chez eux.

A Saint-Brieuc, tous les Comités de quartier ont été invités à réfléchir à une proposition.

Le CRAC a choisi de participer à cette journée en proposant aux citoyens volontaires Cessonais ou non, de **débroussailler la portion en friches de la voie verte** afin d'assurer la continuité du passage et rétablir le circuit dans sa totalité jusqu'au viaduc du Douvenant.

A l'issue de la journée, la ville de Saint-Brieuc qui en est l'initiatrice, invite tous les volontaires participants à cette journée citoyenne à un pique-nique dans la vallée du Gouédic.

Si vous êtes volontaire pour le projet de Cesson, faites vous connaître auprès du CRAC.

Tour de Cesson / défense du Patrimoine

L'état d'abandon de la propriété est constaté mais la Tour est située dans une propriété privée.

Que peut faire la mairie ?

La ville soutient les initiatives de valorisation des sites patrimoniaux dont la Tour de Cesson fait partie. La ville a entrepris des démarches auprès des propriétaires pour obtenir l'autorisation d'ouvrir le parc au Public et considère que c'est une préoccupation majeure. La Tour de Cesson est une richesse pour Cesson et la ville.

Chemin piétonnier / Quai Surcouf au Légué

Il n'y a pas de passage piétonnier aménagé entre le pont tournant et l'avant-port. Les piétons doivent marcher sur la route dans un virage déjà étroit et à forte densité de circulation de voitures et camions. Pourtant de nombreux touristes et randonneurs empruntent ce trajet pour longer les rives du port du Légué. Ils n'ont pas d'autre choix. Quelle solution envisagée pour sécuriser ce parcours ?

Les Élus nous indiquent qu'un 4ème quai de débarquement pour les cargos est en projet. Début des travaux en 2017. Le chemin pour piétons sera revu à ce moment là en utilisant la ligne de chemin de fer qui ne fonctionne plus.

Et pour finir

Le « **Rond point des Familles** » nouvellement baptisé ainsi est le rond point qui dessert la maison de retraite (EHPAD) et l'APAJH.

Le parking du « Puits Chevalier » est situé rue du Champ au Duc, juste derrière ce rond-point sur la gauche.

Pour votre information, malgré l'entrée un peu enclavée, **ce parking du « Puits Chevalier » est PUBLIC, GRATUIT et accessible à TOUS.**

PROGRAMME 2017

BELOTE

le 1^{er} samedi du mois
(Janvier à avril inclus)

VIDE GRENIER du 1^{er} Mai

JOURNÉE CITOYENNE 20 MAI

EXPOSITION ARTS PLASTIQUES 10 ET 11 JUIN

REPAS CHAMPETRE 18 JUIN

FETE DU MAQUEREAU 22 ET 23 JUILLET

FORUM DES ASSOCIATIONS 2 SEPTEMBRE

PETITION STATIONNEMENT RUE DU VALAIS

OUI, Je suis d'accord pour la suppression du stationnement unilatéral alterné par un stationnement latéral côté impair de la rue du Valais pour la sécurité de TOUS les Citoyens.

Nom :

Prénom :

Rue :

Signature :

A remettre dans la boîte aux lettres du CRAC
ou par mail crac.cesson22@laposte.net
Nous transmettrons aux Élus